

Comment accélérer la transition énergétique ? Avis sur la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

Déclaration du groupe Entreprises

Conscient de l'enjeu de la transition énergétique tant vis-à-vis du climat qu'au regard du développement économique et social de notre pays, le CESE s'exprime aujourd'hui une nouvelle fois sur ce sujet essentiel, multiple et souvent complexe.

Nombre de nos arguments et amendements ont été pris en compte et nous soutenons plusieurs recommandations telles la nécessité de travailler prioritairement sur les transports et les bâtiments, le recentrage sur les soutiens aux dispositifs de rénovation performants, la nécessité de raisonner en même temps efficacité énergétique et climatique sans oublier les autres dimensions de la transition écologique comme la biodiversité, l'évaluation des dispositifs comme les CEE ou l'indispensable mise en œuvre d'une prospective sur les emplois et les compétences telle que prévue d'ailleurs par la loi.

Pour autant, nous regrettons la place prise dans ce travail par certains débats institutionnels sur les liens entre acteurs du secteur électrique, débats traités selon nous dans d'autres instances, et sources d'approches clivées. En particulier, le rôle des organismes de régulation comme la CRE, certes cité à notre demande dans le texte, n'a pas été suffisamment développé et semble frappé d'une certaine suspicion, à nos yeux, infondée. De même, si en tant que groupe du CESE, nous sommes par principe favorables aux débats et au recours à l'intelligence collective, ces derniers doivent s'inscrire dans un contexte pertinent et nous sommes attachés à ce que les sujets soient traités au bon endroit et au bon moment. Nous prenons acte des dissensus exprimés à notre demande dans l'avis sur ces points, dissensus partagés avec certains de nos collègues syndicalistes.

Il reste, et nous le relevons pour le regretter, qu'un parti pris anti-électricité, marque encore la tonalité de l'avis.

Il est clair que la mobilité électrique n'aura de sens que si l'électricité utilisée est décarbonée. Dans ce contexte, la clarification de la place du nucléaire, non émetteur de carbone, dans le mix est effectivement nécessaire. Néanmoins, nous ne croyons pas que la situation actuelle soit un frein au

développement des EnR, sous réserve que l'ensemble des utilisateurs du réseau de distribution d'électricité dialogue, c'est d'ailleurs le sens d'une des recommandations.

Nous avons toujours demandé que les avantages mais aussi les externalités négatives des différentes énergies soient prises en compte dans les choix effectués, tout au long de leur cycle de vie, avec les mêmes critères et sans parti pris idéologique. En tant qu'entreprises, nous avons besoin de vision long terme, de clarté et de constance dans les choix effectués. C'est la clé des mutations que nous allons vivre et le garant de notre capacité à nous y adapter.

Au final, malgré la qualité du travail effectué et la prise en compte de nos dissensus, le groupe des entreprises s'est abstenu.